

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE L'ŒUF DE LA RIMARDE ET DE  
L'ESSONNE

Séance du 8 Juillet 2025

Délibération n°2025-12

**Délégués titulaires présents :** Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : M. TESTA.

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret :

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. MURAT, GUERTON, Mme DEFROMERIE, MM. DESBOIS, PILLETTE, COURTOIS, GAINVILLE, RICHEL, RIVIERE, BREDONTIOT, BARRIER, COULON, CRISSA, DUAULT.

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. Marc GROSSIER, BROSSE, PALLU, HUTTEAU, VICECONTI.

**Délégués suppléants présents :**

Communauté de Communes de la Forêt : M. DETROIT

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : M. LOISEAU.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. EUVRARD, BERARD, LALUQUE, GUERTON, SUTTIN.

Communauté de Communes du Pithiverais :

**Délégués titulaires absents excusés :**

Communauté de Communes de la Forêt : MM. BEAUVALET, DAUVILLIER, HARDOUIN, FONTVERNE, Mme IVALDI.

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret MM. GOUT, CHACHIGNON, Mme DUPRE, MM. BOURGEOIS, CHANTEAU, BRISSON.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : Mme BELOEIL, MM. GEORGES, BERTHELOT, GAURAT, BOUTEILLE, Mme RAUTIRUER, M. DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, M. VOLKRINGER.

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme BARRAULT, MM. BERTHIER, BOUARD, PERON, BARJONET, COLMAN, DAUDIER, VICECONTI, GUERINET, Mme COQUIL, MM. GRILLERE, MONCEAU, LANGUILLE, DOUILLET, Mme SERGENT

**Délégués suppléants absents excusés :**

Communauté de Communes de la Forêt : MM. DETROIT, DENIS, Mme BAUDU, M. ROBERT, Mme HERVOUET.

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : MM. BOUYSSOU, LEBRET, BESNARD, MONCEAU, DA SILVA, LOISEAU.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. BARBERON, LEROY, LESSEUR, BRUNHES, BLONDEAU, ROUSSEAU, BREUILLARD, GIRARD, BAUER, Mme MASURE, MM. MANGEANT, PROFFIT, DA SILVA, ARCHENAU, CAILLARD, NICOLLE, Mme LEVY.

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. PERRIER, ROCHER, BOBET, Mmes GATSELLIER, VALLOIS, M. LEGRAND, Mme MERCIER, Benoît GROSSIER, Mme ROBILLARD, MM. VINCENT, YOYOTTE, Mme POINCLOUX, MM. SOUILAH, MOUSSINET, TRANSON.

**Assistaient également à la réunion :**

Emmanuel CAMPLO :

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucie RIAANT MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission

Tom DUSSON : stagiaire Master 2

Lucas CLOUSEAU : service civique

**Objet : demande de subventions complémentaires pour l'acquisition de parcelles d'étangs et de zones humides au Moulin de la Porte**

Le Comité Syndical,

Vu la délibération du Comité Syndical du 11 octobre 2019 validant la stratégie d'acquisition foncière des zones humides par le SMORE sur le territoire Essonne amont ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 18 février 2025, approuvant l'acquisition de parcelles d'étangs et de zones humides au Moulin de la Porte et sollicitant une subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;

Considérant les montants d'acquisition de ces parcelles, indiqués dans le tableau suivant :

Référence cadastrale	Surface(m <sup>2</sup> )	Estimation €/m <sup>2</sup>	Sous total parcelle	Montant acquisition après négociation	Frais d'acquisition estimés
AC 59	528	0,45	237,60 €	600 €	4 760 €
AC 71	714	0,45	321,30 €		
AC 88	2203	0,75	1 652,25 €		
AC 89	6310	0,75	4 732,50 €	47 000 €	
AC 90	294	0,75	220,50 €		
AC 91	298	0,75	223,50 €		
AC 92	636	0,75	477,00 €		
AC 93	1057	0,75	792,75 €		
AC 94	917	0,75	687,75 €		
AC 95	2240	0,75	1 680,00 €		
AC 96	1303	0,75	977,25 €		
AC 97	683	0,75	512,25 €		
AC 98	3747	0,75	2 810,25 €		
AC 99	4490	0,75	3 367,50 €		
AC 100	3993	0,75	2 994,75 €		
AC 101	6450	0,75	4 837,50 €		
AC 102	9015	0,75	6 761,25 €		
AC 291	480	0,75	360,00 €		

Considérant qu'une subvention complémentaire peut-être obtenue dans le cadre du « FONDS VERT – actions PCAET » porté par le PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais ;

Entendu l'exposé du Président,

Décide

D'autoriser le Président ou ses Vice-présidents à solliciter le financement de ces opérations dans le cadre du « FONDS VERT – actions PCAET » selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Valeur des parcelles	47 600 €	Agence de l'Eau Seine Normandie	28,4%	14 888 €
Frais administratifs (estimation)	4 760 €	"FONDS VERT" - PCAET	51,6%	27 000 €
		Autofinancement	20%	10 472 €
<b>TOTAL</b>	<b>52 360 €</b>			<b>52 360 €</b>

D'autoriser le Président ou ses Vice-présidents à signer tout acte s'y afférant.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Président

Anne-Jacques de BOUVILLE